



Montagnac adhère au Syndicat du Bas Languedoc pour le Service de l'eau potable



Le RSI n°55 de Mai 2011 vous a informé des raisons qui ont motivé la décision prise par la municipalité pour sécuriser à l'avenir et face aux nouveaux besoins, l'alimentation en eau potable de la commune et de ses habitants

L'arrêté préfectoral du 9 novembre 2011 a confirmé ce choix, après les délibérations unanimes des communes déjà adhérentes au SBL

Aussi, à compter du 1^{er} Janvier 2012, le service de l'eau potable s'exercera sous couvert du SBL qui a confié l'exploitation de ses ouvrages et la gestion du service à SDEI, filiale de la Lyonnaise des Eaux

Les enjeux principaux sont :

- ☞ Sécuriser l'approvisionnement en eau, en qualité et quantité ;
- ☞ Partager l'effort d'investissement nécessaire dans le domaine des réseaux de distribution de l'eau ;
- ☞ Renforcer la technicité et bénéficier d'un suivi renforcé et d'un service d'urgence 24h sur 24 (0 810 863 863)

> Présentation du SBL

Le Syndicat a pour compétence la production, l'adduction (transport) et la distribution de l'eau potable. Il alimente en eau 35 000 foyers, depuis Agde jusqu'aux portes de Montpellier.

Pendant la haute saison, ce territoire abrite 500 000 personnes ! Avec 25 millions de mètres cubes d'eau produits chaque année, le Syndicat est le 2^{ème} producteur d'eau de l'Hérault.

Sdei, votre délégataire du service

> Sdei est en charge de la gestion des infrastructures

(entretien, maintenance, réparation, relevé des compteurs, facturation, contact avec les usagers du service, ...).

Ci-contre, les coordonnées clientèle à utiliser à partir du 1^{er} janvier 2012.

> Installation de la télérelève à Montagnac

Les agents Sdei vont intervenir sur l'ensemble des compteurs de la commune, de janvier à mars 2012 : des émetteurs seront posés afin de passer à un système de télérelève des compteurs d'eau.

Vos contacts clientèle à partir du 1^{er} janvier 2012

> **Par téléphone, 0 810 363 363**
(numéro Azur, prix d'un appel local),
du lundi au vendredi de 8h à 19h,
et le samedi de 8h à 13h.

> **Sur internet**
www.lyonnaise-des-eaux.fr
rubrique « Agence en ligne »

> **Par courrier,**
Sdei - CS 635 - 34 535 Béziers.

Une facture de solde

Votre facture ci-jointe est la **dernière facture émise directement par Montagnac**. Une nouvelle information vous sera donnée avec votre facture suivante, émise par le Syndicat du Bas Languedoc et Sdei, ainsi que le nouveau règlement du service.

Si vous bénéficiez déjà d'un prélèvement automatique, SDEI, vous fera parvenir un courrier vous donnant tous les éléments pour le poursuivre.